

préférence quelconque pour l'un ou l'autre des partis politiques représentés en cette enceinte.

Tous les fonctionnaires affectés au fonctionnement du canal Soulanges depuis ses débuts ont obtenu, grâce à nous, un autre emploi, soit à la voie maritime du Saint-Laurent, soit à Lachine, soit à Sainte-Anne-de-Bellevue, soit ailleurs, ou encore reçoivent une pension.

Les congédiements en masse, par le gouvernement provincial, de simples travailleurs qui n'ont en fait qu'exercé leur droit de citoyens libres ne sont pas de nature à encourager les relations avec des adversaires politiques qui ont une tout autre notion pour résoudre les problèmes économiques.

Cette façon d'agir manque totalement de civisme et de charité chrétienne. Il aurait fallu que les libéraux fassent preuve de plus de discernement et de respect à l'endroit des classes laborieuses du Québec.

Je me dois de faire tout en mon possible pour mettre à l'abri des vengeances politiques du parti libéral québécois des citoyens libres qui ne demandent rien d'autre que de gagner leur pain honorablement.

Le canal Soulanges a été construit au début du siècle dans un but précis: améliorer la navigation entre le port de Montréal et les Grands Lacs, en permettant aux navires jaugeant 14 pieds d'augmenter le volume du transport entre ces deux points.

Les hommes publics, les économistes et les ingénieurs de l'époque n'ont jamais pensé d'en faire un étang pour élever du poisson ni d'en faire un paradis du tourisme. Que le ministre de la Chasse et de la Pêche du Québec veuille en faire un parc et un centre de pisciculture en un tour de main, c'est son désir et son rêve. Mais on ne change pas la nature d'une structure économique, comme un canal, en un centre touristique et sportif sans lui faire subir une profonde transformation.

Le gouvernement conservateur est prêt à céder la partie la plus importante du canal à cette fin, soit: toute la partie située à l'ouest de Pointe-Cascades s'étendant sur une longueur de 13 milles vers le lac Saint-François, ce qui comprend:

1. Une lisière d'environ 200 pieds de largeur au sud et tout le long du canal;
2. Environ 10 acres de beaux terrains, et la centrale électrique à Côteau-du-Lac;
3. Une section de terre de près de 60 acres s'étendant du canal jusqu'au chemin de fer du National-Canadien, près de Côteau-du-Lac;
4. Un terrain immense se jetant dans le lac Saint-François, à Côteau-Landing, partie

[M. Bourbonnais.]

que nous avons refusée de vendre pour \$15,000;

5. Tous les terrains situés au nord du canal sur lesquels le département de la Voirie provinciale a construit la route n° 2, sans qu'il lui en coûtât un sou d'expropriation.

Voilà ce que le gouvernement fédéral offre au ministère de la Chasse et de la Pêche pour l'énorme somme de \$1—faisant allusion au dollar du chef de l'opposition (M. Pearson); voici une offre de \$1 qui est réelle, sans parler des travaux de plus de \$100,000 qu'il en a coûté au gouvernement fédéral, l'automne dernier, pour remplacer les ponts tournants.

Si nous demandions  $\frac{1}{2}$  million pour tous ces immeubles, le ministre, M. Gérard Levesque, serait bien justifié de marchander, mais nous lui offrons gratuitement plus de 90 p. 100 de toutes les propriétés du canal Soulanges.

Nous désirons offrir aux industriels, à ceux qui cherchent un endroit idéal pour établir une industrie quelconque ou étendre leur entreprise, la partie de Pointe-Cascades accessible à la voie maritime par le lac Saint-François, laquelle est située à moins de deux milles de là.

Nous voulons tout simplement diversifier les sources d'emploi dans la région de Soulanges. Nous croyons que cette politique est plus saine et repose sur un meilleur équilibre que si tous les œufs de Soulanges étaient déposés dans le même panier, au goût des libéraux. Nous voulons bien plaire aux touristes, mais nous croyons, nous, que notre première préoccupation doit être notre classe ouvrière qui, grâce à l'établissement de petites et moyennes industries, pourrait trouver des emplois permanents dans la région.

Depuis quelque temps, il se fait une campagne dans la province de Québec pour que les Canadiens français prennent en main une partie de leur économie. Plusieurs de nos jeunes désirent établir leur propre industrie, mais n'ont pas les moyens d'engloutir leurs faibles capitaux dans l'achat de terrains coûteux, près de la métropole. Notre suggestion leur plaît, et si elle est mise en œuvre, elle sera de nature à les aider grandement.

Que les ministères de la Chasse et de la Pêche et du Commerce et de l'Industrie du Québec s'entendent pour nous faire une proposition à l'effet que Pointe-Cascades ou une certaine partie du canal sera réservée et aménagée de façon à permettre à la petite industrie québécoise de s'y établir et nous bâclerons la cession du canal Soulanges en peu de temps. Mais qu'on ne nous parle pas uniquement de pêche et de camping! Les classes modestes ont droit également à leur part dans l'exploitation du territoire québécois.

L'honorable député de Laurier (M. Chevrier) déclarait, ce matin, qu'il était un peu